

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

Championnats Québécois

GAF – GAM – STR

26 au 28 avril 2024

COORDONNÉES GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902

MTL, QC, H1Z 2K4

514-252-3043

www.gymqc.ca

Personne contact : Josée-Anne Adam (jaadam@gymqc.ca)



COMITÉ ORGANISATEUR

CAMPIAGILE

Directrice de la compétition : Ève Filiatrault

Courriel : info@campiagile.ca



INSCRIPTION ET HORAIRE

- **Date limite d'inscription : 1 avril 2024**
- **Date production horaire provisoire : 22 mars 2024**
- **Date production de l'horaire détaillé : 5 avril 2024**
- **Frais d'inscription :**

Athlète provincial GAF (N7-N8) / GAM (N1 à N5) / STR (N1 à N4)	150 \$
Athlète national GAF (Jeunesse, N9 et plus) / GAM (Espoir, Nat. Ouvert, JR et SR) / STR (N5 et plus) * Athlètes de l'Équipe Nationale Senior GAF-GAM-STR : Frais d'inscription pris en charge par GYMQC.	175 \$
Entraîneur	0 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (payable à GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (payable à GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$**
- **Frais d'admission pour les spectateurs : Payable en argent comptant ou débit**

Par jour		Forfait Weekend*
En ligne :	À l'entrée :	
22,00 \$ / Adulte (13-65 ans)	24,00 \$ / Adulte (13-65 ans)	32,00 \$ / Adulte (13-65 ans)
12,00 \$ / Aîné (66 ans et +)	14,00 \$ / Aîné (66 ans et +)	22,00 \$ / Aîné (66 ans et +)
12,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)	14,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)	22,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)
Gratuit / bambin (0 à 5 ans)	Gratuit / bambin (0 à 5 ans)	Gratuit / bambin (0 à 5 ans)

* Forfait weekend : frais supplémentaires de billetterie applicables.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
 - a. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 - b. Choisissez l'événement, la zone et le club.
 - c. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 - d. Ajoutez les entraîneurs et leur niveau de formation (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 - Dans la colonne Certification PNCE, inscrire le plus haut niveau de certification tel qu'écrit dans LE CASIER de l'entraîneur sur www.coach.ca.
 - Les assistants entraîneurs et les entraîneurs mentorés doivent être inscrits dans la colonne entraîneur mentoré.
 - L'entraîneur qui est le mentor doit être inscrit dans la colonne numéro 1.
 - Si vous avez des questions sur la certification PNCE de vos entraîneurs, communiquez avec Vanessa Bernier (mandataireformation@gymqc.ca).
 - e. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 - f. Ajoutez les repas des entraîneurs.
 - g. Cliquez sur "envoyer inscription"
 - h. Lire la procédure et condition
 - i. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 - j. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
 - k. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (info@campiagile.ca).
2. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - a. **Par chèque** : Libellé au nom de « **CampiAgile** » et doit être retourné à l'adresse suivante : 75 rue Virginie, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6S 1J3.
 - b. **Par virement bancaire** :
 - Transit : 30080
 - Institution : 815
 - Folio : 83525
 - c. **Par virement électronique** :
 - Courriel : info@campiagile.ca
 - Mot de passe : CHQC
3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

REPAS POUR LES ENTRAÎNEURS

Nouveauté! Aucun repas n'est offert d'emblée aux entraîneurs. S'il le désire, chaque club sera responsable de commander les repas de leurs entraîneurs via le formulaire d'inscription lors de l'inscription des athlètes.

COÛT PAR REPAS

- Déjeuner : 10 \$
- Dîner : 15 \$
- Souper : 25 \$

PROCÉDURE DE COMMANDE

Dans le fichier Access, après avoir sélectionné vos athlètes participants et les entraîneurs les encadrants, utilisez la **barre de défilement** du bas pour vous rendre aux cases des repas.

1. Dans la colonne « **Repas Entraîneur** », sélectionnez l'entraîneur pour lequel vous souhaitez commander un ou plusieurs repas.
2. Ajoutez des crochets pour les **repas à commander**.
3. Calculez manuellement, via le fichier Excel final, le **montant total des repas** des entraîneurs à ajouter aux frais d'inscriptions des athlètes pour connaître le montant final à remettre au comité organisateur. Ne pas utiliser l'encadré au bas du tableau (**section orange**).

Prendre note que vous pouvez effectuer la validation des repas commandés via le fichier Excel : VRAI = 1 repas commandé, FAUX = aucun repas commandé.

Version 1.0.7

Vert = Barre de défilement

Jaune = Sélection de l'entraîneur

Bleu = Repas à cocher

Rose = Total par entraîneur

Orange = Ne pas utiliser cette section

Exemple :

Version 1.0.7

MUSIQUE

Toutes les musiques ont déjà été reçues au courant de la saison. Si vous avez un changement de musique, contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca).

SUBSTITUTION D'ATHLÈTE

Se référer à la section **6.14** du **Cahier des charges**, disponible dans la section **Documents** sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca). Lorsqu'une place se libérera, le club d'appartenance de l'athlète substitut recevra un courriel de la part de GYMQC.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Se référer à la section **6.13** et **6.13.2** du **Cahier des charges**, disponible dans la section **Documents** sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca).

6.13.2 FINALITÉS

Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :

- Qualification Provinciale, Championnats Québécois et Coupe Provinciale
 - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.
 - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de moins de 48 heures précédant le premier jour de compétition: La demande doit être envoyée au plus tard 24 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.

SERVICE MÉDICAL

Un service de physiothérapie sera offert sur le site de compétition en collaboration avec la Clinique de médecine sportive AXiO Valleyfield.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Référez-vous au **Bulletin d'information #1** pour toutes les informations supplémentaires (site de compétition, hébergement, accréditations, etc.).